

Les Rapports Suisse et Australien sur l'efficacité de l'homéopathie

A- Rapport australien – un premier rapport dissimulé au grand public

B- Efficacité de l'homéopathie : rapport suisse et rapport australien

A- Rapport australien – un premier rapport dissimulé au grand public

Le rapport australien sur l'homéopathie est maintenant entre les mains de l'Ombudsman du Commonwealth pour irrégularités majeures. Un premier rapport aux conclusions positives a été dissimulé au grand public .

Au printemps 2015, les grands médias s'emparaient des conclusions du rapport australien[1] sur l'efficacité de l'homéopathie pour relayer qu'il n'y avait aucune preuve fiable sur son efficacité, et ce, pour aucun des 61 problèmes de santé évalués. Le *National Health and Medical Research Council* (NHMRC), l'organisation responsable de cette analyse risque de se retrouver sous investigation suite à une plainte déposée à l'Ombudsman du Commonwealth pour irrégularités majeures, dont la publication d'un premier rapport dissimulé au grand public.

Des preuves d'inconduite scientifique et de manquements aux procédures ont été révélées au grand jour grâce à un travail d'enquête mené par un membre de l'*Australian Homeopathic Association* ainsi qu'une analyse scientifique en profondeur du rapport australien, pilotée par les experts du *Homeopathy Research Institute*.

En bref, cette enquête a permis de révéler les détails suivants :

- Deux rapports et non qu'un seul. Deux comités d'analyse. Méthodologie modifiée et donc, 2 documents aux conclusions assurément différentes – le premier en août 2012 (dissimulé du grand public), et l'autre en mars 2015.
- Méthodologie scientifique «customisée» pour le 2e rapport. D'ailleurs, le NHMRC pressé par le Sénat, a avoué, le 30 mai 2018, ne pas avoir utilisé une méthodologie scientifique reconnue et standard.
- Dans son deuxième rapport, le NHMRC a analysé non pas 1800 études, tel que prétendu, mais 176 études.
- Critères d'analyse arbitraires pour le 2e rapport. Et qui n'ont servi que pour cette analyse, donc ni avant, ni depuis. Par exemple, toute recherche avec moins de 150 personnes a été écartée parce que jugée comme non admissible. Cette jauge est sans précédent et n'est justifiée par aucune méthodologie ou règle scientifique. D'ailleurs, le NHMRC réalise et finance régulièrement de la recherche avec des cohortes de moins de 150 personnes.
- Conflits d'intérêt non divulgués. Un expert, Peter Brook, à la tête du deuxième comité n'a jamais déclaré qu'il était membre d'un groupe anti-homéopathie : « Friends of Science in Medicine ».
- Pas d'expert en homéopathie sur le comité d'analyse. Ceci est une violation des propres règles et code de procédures du NHMRC.

- L'agence a également dissimulé des révisions externes (peer-review), dont une du réputé Cochrane qui transmettait cet avis: "When a substantial proportion of small (but good quality) studies show significant differences, [...] 'no reliable evidence' does not seem an accurate reflection of the body of evidence." [2]
- Au sujet du premier rapport, l'expert du premier comité, le Professeur Fred Mendelsohn, ayant supervisé la démarche, avait confirmé la grande qualité de la publication. « Je suis impressionné par la rigueur, la minutie et l'approche systématique appliquées à cette évaluation des études publiées sur l'efficacité et les effets secondaires de l'homéopathie. (...) Globalement, de l'excellent travail a été fait dans ce rapport et les résultats sont présentés sans biais et d'une manière systématique et convaincante. » Étrangement, trois semaines après la remise de la première ébauche, son contrat et celui de son équipe étaient abruptement résiliés. Et l'on formait un 2e comité avec Peter Brook à la tête pour refaire l'exercice.

La plainte officielle a été déposée à l'Ombudsman du Commonwealth en août 2016. L'analyse du rapport démontre, entre autres, que les biais sont volontaires et qu'ils ne résultent pas de simples erreurs de méthodologie scientifique. L'Ombudsman a reçu le dossier, en a fait une analyse préliminaire et a jugé qu'il y avait suffisamment d'éléments pour aller de l'avant dans l'enquête. Un verdict est attendu sous peu.

Source: *Homeopathy Research Institute*.

[1] <https://www.hri-research.org/wp-content/uploads/2015/07/NHMRC-Information-Paper-Mar2015.pdf>

[HRI – The Australian report](#) Pour plus d'informations, cliquer sur ce lien.

* * *

B- Efficacité de l'homéopathie : comparaison des rapports suisse et australien

Les deux grands rapports aux conclusions opposées...

Deux rapports importants sur l'efficacité de l'homéopathie, avec des conclusions complètement à l'opposé, ont été publiés au cours des dernières années et ont influencé certains gouvernements, médias ainsi qu'une partie de l'opinion publique : le rapport Suisse, en 2011 et le rapport australien, en 2015. Alors que le rapport australien, aux conclusions négatives, a été relayé abondamment par les grands médias, le rapport suisse, aux conclusions positives, est passé inaperçu. Que disent exactement ces rapports? Comment ont-ils été préparés?

Quand on compare...

En Suisse, en 2006, un groupe d'experts est mandaté pour se pencher sur l'homéopathie suite à la demande pressante de la population et du corps médical pour évaluer les médecines non-conventionnelles et complémentaires.[1] Cette analyse porte sur l'efficacité, la sécurité, et les coûts/bénéfices. De manière similaire, en 2015, le *National Health and Medical Research Council (NHMRC)* en Australie, prépare également un rapport[2]. Mentionnons d'emblée que ce dernier conclue sur l'inefficacité totale de l'homéopathie pour tous les problèmes de santé. Comparons les maintenant sur quatre grands points.

1. Dans le cas du rapport australien, seules les études en langues anglaises ont été analysées. Dans le cas du rapport suisse, en plus des études en langues anglaises, les publications en langues française, italienne et allemande sont incluses.

2. Chez les australiens, trois études significatives ont été écartées de manière non justifiée : le traitement de la diarrhée chez les enfants (*Jacobs et al, 2003*), le traitement du rhume des foins (*Wiesenauer & Lüdtke, 1996*) et le traitement des vertiges (*Schneider et al, 2005*). Chez les Suisses, rien n'est écarté; ni étude d'envergure, ni analyses d'ensemble d'études (appelées revue systématique et méta-analyse). Il aurait été justifié de ne pas tenir compte du rapport de Shang et al (2005), parce que celui-ci avait été fortement discrédité par les tenants et même les non-tenants de l'homéopathie, mais le groupe d'experts-es suisse l'a intégré.[3]
3. Toujours en Australie, toute étude réalisée sur moins de 150 personnes a été jugée comme non-valide, même pour celles statistiquement très significatives. Aucune justification n'est avancée et d'ailleurs [il a été démontré récemment](#) que le NHMRC conduit régulièrement des études avec des bassins de moins de 150 personnes. Le rapport Suisse n'a pas tracé de telles lignes arbitraires.

Le dernier point est le plus déterminant.

4. Commençons, ici, par le rapport Suisse. La méthodologie (et la qualité) de ce rapport se fonde sur deux critères essentiels. Au départ, on a évalué la qualité de chaque étude en elle-même comme on le fait pour tout type de recherche. C'est ce qu'on appelle la validité interne d'une recherche. Il s'agit de déterminer si, à la base, l'étude est bien construite et bien menée. Mais c'est insuffisant pour conclure. En effet, et c'est ce que le groupe Suisse a fait, on a évalué également si chaque étude a tenu compte des spécificités de l'homéopathie pour que les résultats obtenus soient fiables. C'est la validité externe. Plusieurs études négatives très bien construites en «elle-même» ne tiennent aucunement compte de la manière dont l'homéopathie doit être pratiquée pour qu'elle soit efficace. Ces études ont peu ou pas de valeur et on ne peut s'appuyer sur leurs conclusions.

Les australiens ont fait tout autrement et c'est la faille majeure de leur rapport. Plutôt que d'évaluer la qualité de chaque traitement séparément, comme il se devrait, l'équipe du NHRMC a d'abord décidé de regrouper les études par maladies traitées. Et pour chacune des maladies, toutes les études regroupées ont été évaluées comme un ensemble sans distinction. C'est un peu comme si on analysait les recherches sur dix médicaments contre le cholestérol pour déterminer si la médecine conventionnelle peut traiter le cholestérol alors que l'on sait que certains médicaments peuvent être efficaces et d'autres non. Mais le groupe australien ne s'est pas arrêté là. Dans cette évaluation d'ensemble, chaque étude aux résultats positifs s'est vue invalidée par une étude aux résultats négatifs. Pour revenir à notre exemple, c'est comme si l'on concluait que la médecine conventionnelle est inefficace pour le traitement du cholestérol parce que sur dix traitements, il y en a cinq qui sont inefficaces alors qu'il y en a cinq qui le sont pourtant.

Avant de publier ce rapport, l'équipe du NHMRC a tenu une consultation publique. Le *Homeopathy Research Institute* (HRI), fondé par le Dr. Alexandre Tournier, physicien et chercheur indépendant au *Cancer Research Institute* du Royaume Uni pendant dix ans, était une des organisations présentes lors des consultations publiques. Malgré les recommandations et suggestions faites par le HRI et autres participant-es invité-es à commenter le rapport avant publication, rien n'a été modifié. En 2015, après la sortie qui a fait grand bruit dans les médias, le *Homeopathy Research Institute* publiait, de son côté, les quatre principales failles énumérées ci-dessus. [4]

D'autres irrégularités majeures ont été révélées depuis, dont un premier rapport dissimulé au grand public. En 2016, une plainte formelle a donc été déposée à l'Ombudsman du Commonwealth. [Article qui résume le développement de cette affaire.](#)

Les résultats du rapport Suisse

La méthodologie du rapport Suisse a bien entendu permis une évaluation toute autre de l'efficacité, de la sécurité et du rapport coût/bénéfice de l'homéopathie lorsqu'elle est pratiquée adéquatement par des homéopathes. Cette notion de «pratique adéquate» est en effet cruciale dans les conclusions du rapport.

Efficacité

Sur 22 revues systématiques (englobant elles-mêmes la réflexion et l'analyse de plusieurs recherches distinctes), 20 d'entre elles démontrent des résultats suggérant un effet positif. Sur ces 20 études, 5 d'entre elles démontrent, par ailleurs, des effets très nettement supérieurs à l'effet placebo.

Dans le domaine des allergies et infections des voies respiratoires supérieures, les données probantes se démarquent encore davantage.

- Sur 29 études, 24 d'entre elles démontrent un effet positif de la thérapeutique homéopathique.
- Il y a 7 études (sur les 29) qui comparent traitement homéo et traitement conventionnel. 6 d'entre elles donnent des résultats tout à fait équivalents pour les deux approches.
- Il y a 16 études (sur les 29) faites avec un groupe recevant un placebo. 8 d'entre elles présentent des résultats clairement positifs en faveur de l'homéopathie et 4 suggèrent, à tout le moins, un résultat positif.

Sécurité

Quant à la sécurité, le rapport Suisse a démontré que bien pratiquée, l'homéopathie a peu d'effets secondaires, si ce n'est l'aggravation temporaire constatée en début de traitement et qu'ainsi, elle a un avantage net sur les médicaments conventionnels non dépourvus de toxicité et de risques. De plus, certaines études ont pu démontrer que les traitements homéopathiques ont fait diminuer la prise d'antibiotiques (Friese et al, 1997 et Frei H., 2001) dans les otites, ainsi que la dépendance au corticostéroïdes pour l'asthme (Eizayaga et al, 1996; Matusiewicz et Rokiewicz-Piorum, 1997).

Coûts/bénéfices

Pour les coûts/bénéfices, des données intéressantes ont été également publiées et viennent indirectement suggérer sinon confirmer l'efficacité de l'approche. En Suisse, par exemple, on a pu démontrer que les coûts sont de 15% moindre chez les médecins qui pratiquent l'homéopathie en comparaison avec ceux et celles qui pratiquent la médecine conventionnelle ou même les autres formes de médecines non-conventionnelles et complémentaires.

Une étude indépendante, faite par une équipe des Pays-Bas qui a analysé les réclamations faites auprès d'une compagnie d'assurance, confirme cet avantage du 15% pour les patient-es consultant en homéopathie, acupuncture ou médecine anthroposophique (Kooreman, Baars, 2011)[5]. La diminution des coûts est attribuable au fait que ces patient-es sont hospitalisé-es moins longtemps et qu'on leur prescrit moins de médicaments conventionnels. L'analyse des données a également révélé que ces patient-es vivent plus longtemps.

D'autres comparaisons intéressantes ont été faites sur les dépenses liées à divers problèmes de santé tels que les otites, les allergies, les problèmes digestifs, l'arthrite rhumatoïde, les problèmes de fertilité, etc...

L'écart le plus significatif entre les coûts des deux approches a été remarqué dans le traitement de l'infertilité chez les femmes consultant en homéopathie.

Toujours en matière de santé des femmes, un rapport gouvernemental allemand, cité par le rapport Suisse, a pu également comparer la fréquence des hospitalisations. Les femmes traitées en médecine homéopathique sont hospitalisées six fois moins souvent que celles traitées en médecine conventionnelle. Enfin, ce même rapport a également pu démontrer certains bénéfices indirects comme la réduction des journées de maladie.

[1] Borhöft, G. et P. Matthiessen (eds) (2011). *Homeopathy in healthcare – effectiveness, appropriateness, safety, costs*, Berlin, Springer-Verlag, 234 p. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/16883077>

[2] National Health and Medical Research Council. 2015. *NHMRC Information Paper: Evidence on the effectiveness of homeopathy for treating health conditions*. Canberra: National Health and Medical Research Council; 2015 <http://www.nhmrc.gov.au/guidelines-publications/cam02>

[3] <https://www.hri-research.org/resources/homeopathy-the-debate/the-lancet-paper-by-shang-et-al/>

[4] <https://www.hri-research.org/2015/03/nhmrc-publishes-flawed-report-despite-concerns-raised-during-public-consultation/>

[5] Kooreman P, Baars E (2011) *Patients whose GP knows complementary medicine have lower costs and live longer*. *Eur J Health Econ* 2011; DOI: 10.1007/s10198-011-0330-2. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0415641211002062>

Références

Borhöft, G. et P. Matthiessen (eds) (2011). *Homeopathy in healthcare – effectiveness, appropriateness, safety, costs*. Berlin, Springer-Verlag, 234 p. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/16883077>

Kooreman P, Baars E (2011) *Patients whose GP knows complementary medicine have lower costs and live longer*. *Eur J Health Econ* 2011; DOI: 10.1007/s10198-011-0330-2.

National Health and Medical Research Council (2015). *NHMRC Information Paper: Evidence on the effectiveness of homeopathy for treating health conditions*. Canberra: National Health and Medical Research Council; 2015 <http://www.nhmrc.gov.au/guidelines-publications/cam02>

Kooreman P, Baars E (2011) *Patients whose GP knows complementary medicine have lower costs and live longer*. *Eur J Health Econ* 2011; DOI: 10.1007/s10198-011-0330-2.

Ullman, Dana. «The Swiss Government Remarkable Report on Homeopathy.» *Huffington Post*, 15 février 2012. http://www.huffingtonpost.com/dana-ullman/homeopathic-medicine-_b_1258607.html

Ullman, Dana. «Homeopathy Vindicated as Cost Effective by Swiss Government.» *Huffington Post*, 23 mars 2012. http://www.huffingtonpost.com/dana-ullman/swiss-homeopathy_b_1340506.html

-
* * *